

---

## **DES MESURES D'ÉCONOMIE LÀ OÙ LES DÉPENSES N'AUGMENTENT PLUS DEPUIS LONGTEMPS**

### **Des économies qui vont se répercuter directement sur le revenu agricole**

En cette fin d'année agricole calamiteuse, les propositions d'économies dans le budget 2025 de la Confédération tombent comme un assommoir sur la paysannerie, déjà particulièrement éprouvée en 2024 par une récolte misérable de céréales et une protection des cultures défailante en année humide faute de pouvoir disposer de produits phytosanitaires efficaces, ou encore face à des aléas climatiques destructeurs à répétition (gel, grêle, inondations), voire à une recrudescence d'épizooties à grande échelle. Au vu des premières projections sur les revenus de l'agriculture en 2024 dans la production végétale, la réduction des moyens financiers à disposition de l'agriculture en 2025 ne fera qu'aggraver cette situation, alors même que ces charges sont restées stables depuis maintenant plus de 20 ans dans le budget fédéral.

### **Une austérité financière plutôt malvenue en réponse à la Révolte paysanne**

Nous nous devons de rappeler les manifestations de la Révolte paysanne du début d'année et les causes de ce mécontentement généralisé dans les campagnes. Alors que l'on tarde à y apporter des réponses tangibles du côté des autorités exécutives compétentes, en invoquant l'inertie et la complexité du système ou encore l'opportunité d'attendre la prochaine réforme de la politique agricole PA 2030, notre gouvernement fédéral s'ingénie à en diminuer sans attendre les ressources financières. En sont principalement affectés les paiements directs qui sont destinés aux exploitations agricoles pour la rétribution de leurs prestations en faveur de l'environnement et de la société, alors que l'Office fédéral de l'agriculture loue le bilan environnemental positif de l'agriculture, tout en soulignant la nécessité de poursuivre les efforts.

### **Des perspectives socio-économiques en contradiction avec les objectifs de la PA 2030**

Le Conseil fédéral n'a pas limité ces mesures d'économies à un unique exercice annuel puisqu'il propose aussi de limiter le plafond des dépenses agricoles 2026-2029, sans pour autant réduire les prestations correspondantes demandées à l'agriculture et malgré une réprobation générale dans la consultation qui a précédé le Message au Parlement. Ce faisant, le Conseil fédéral entend distraire une part importante des moyens qui contribuent directement au revenu agricole, afin de couvrir de nouveaux besoins financiers, identifiés à juste titre pour le développement de conditions-cadres plus favorables à l'agriculture (recherche, sélection végétale, améliorations structurelles), mais qui ne se répercuteront toutefois qu'à moyen terme sur le revenu des familles paysannes.



# Terre INFO

## Pour une politique financière en faveur d'une agriculture garante de notre souveraineté alimentaire

Le mandat constitutionnel confié à l'agriculture nécessite non seulement une nouvelle articulation de la politique agricole en mutation, mais aussi l'allocation stable de ressources financières qui soient à la hauteur du respect des principes du développement durable, singulièrement dans toutes ses dimensions : économique, écologique et sociale. À l'heure de la multiplication des conflits et des incertitudes géopolitiques ou climatiques, la garantie souveraine de la sécurité alimentaire de notre population, comme la préservation de l'environnement dans le territoire rural, ont aussi un prix qui a valeur d'assurance-vie pour l'ensemble de la société de notre pays. Ce n'est pas vraiment l'heure d'en réduire les primes, ni d'affaiblir économiquement ceux qui assurent notre productivité alimentaire.